

Faire tenir (et vivre) ensemble Formation, recherche et intervention sociale

Yves Lacascade

Sociologue, formateur à l'Institut Méditerranéen de Formation et Recherche en Travail Social
Animateur du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Interventions Sociales et Sociétés (LIRISS, IMFRTS)

Chercheur associé au LPED (UMR151 AMU-IRD)

1. D'où je parle

Je suis sociologue, spécialiste de l'immigration et des jeunes urbains des quartiers en déshérence des villes désurbanisées (nord de la France). Recruté depuis peu comme formateur (DEIS) à l'Institut Méditerranéen de Formation et Recherche en Travail Social, je suis également animateur du Laboratoire (LIRISS, IMFRTS) dont cette institution a fait le pari de se doter. Je reviendrai par la suite sur cette expression « a fait le pari de se doter » car elle se situe, d'une certaine manière, au cœur de mon propos.

Deux remarques pour conclure cette rapide présentation : la présence dans l'appellation de cet institut des deux termes « méditerranéen » et « recherche » qui constituent peut-être, ainsi que nous allons le voir, les spécificités ou certaines des spécificités (présentes et à venir) de celui-ci.

2. Formation, recherche, intervention sociale

Autre remarque : (faire) tenir ensemble les trois objectifs présents dans ce sous-titre revient quasiment à reprendre la définition qu'a, tout au long de sa vie et de son œuvre, proposée Émile Durkheim de la sociologie : une science des faits sociaux devant faire l'objet d'un enseignement dans la perspective d'une transformation sociale revendiquée et assumée en tant que telle, voire même, comme il l'écrit en 1893 dans l'ouvrage cité dans l'appel à contributions, dans celle d'un « idéal de fraternité humaine » (Durkheim, 1978 : 416). A fortiori, si l'on considère que l'objectif de ces trois registres de pratiques est de travailler à préserver, construire ou reconstruire un « vivre ensemble » défini dans l'appel comme « [...] la construction d'ententes réciproques, pacifiques et respectueuses des personnes dans leurs identités culturelles et religieuses, en considérant la reconnaissance des diversités comme fondement de la cohésion sociale d'une société démocratique » (Devries et Manço, 2017 : 120). Ce qui est une manière de rappeler les objectifs d'affermissement de la cohésion sociale, de la solidarité (organique), de l'entente et du respect mutuel, de la concorde, de ce que l'on pourrait qualifier de « goût des autres », de « goût de soi et des autres », de soi parmi et avec les autres, que n'a jamais renié l'auteur, en 1914, de « Qui a voulu la guerre ? ».

Au fond, l'une des questions qui nous réunissent ces jours-ci est donc bien de savoir comment pratiquer, comment promouvoir comment faire vivre la sociologie et les sciences sociales (et politiques) depuis nos instituts de formation et au sein de ceux-ci, non seulement en diffusant les connaissances que celles-ci sont à même de produire sur les sociétés contemporaines mais

en contribuant à la production et à l'affinement de ces connaissances, ainsi qu'à leur application sur le terrain. Ce qui suppose de s'interroger sur les objets de recherche qui peuvent naître d'une approche critique de l'intervention sociale, telle qu'elle se développe sur nos territoires et au-delà, ainsi que sur la façon de construire et de partager ces objets de recherche non seulement avec nos étudiants mais avec les universitaires, le monde académique dans son ensemble, et les professionnels de terrain. D'autant que cette question de l'« intervention sociale », c'est-à-dire pour les hommes et les femmes, celle de leur propre capacité d'agir sur la ou les sociétés auxquelles ils et elles appartiennent, a sans doute été progressivement délaissée par certaines disciplines académiques (et par certaines universités) qui n'ont peut-être pas suffisamment perçu que leur capacité à se défendre et à persévérer en tant que disciplines autonomes était directement et positivement indexée à leur capacité à intervenir dans le débat public et à faire et à refaire ainsi, inlassablement, la preuve, y compris sur le terrain (et pas seulement dans les arènes académiques), de leur utilité.

À la figure de Durkheim, nous pouvons donc associer ici celle de Marcel Mauss, l'infatigable militant et réformateur social : et voilà que se trouve alors magiquement reconstitué le tandem des pères (ou plus exactement oncle et neveu) fondateurs de la sociologie en France... Formidable : nous voici en terrain connu !

3. Intervention sociale vs travail social

De ce point de vue, le choix, de plus en plus fréquent aujourd'hui, des termes « intervention sociale » plutôt que « travail social », même s'il peut être contesté par certains (Alix, Bertrand, Brun, Chauvière, Garrigue : 2017) me semble constituer un véritable tournant, voire une rupture fondatrice pour les activités qui sont les nôtres. S'était en effet imposé à la longue quelque chose de vertical, voire de subalterne dans l'expression « travail social » qui confinait les activités ainsi nommées à l'exercice de l'assistance ou de l'éducation spécialisées, et de leurs variantes contemporaines, strictement définies et encadrées comme telles, qui la cantonnait aux marges et à la déviance sociales ou supposées telles avec, sans cesse, le risque d'essentialiser les populations (pourtant sans cesse plus nombreuses) qui en faisaient l'objet et de maintenir les professionnels dans un entre-soi et un tête à tête doublement stériles, d'ailleurs pour partie phantasmé, avec celles-ci ; risque accru par le reflux puis l'extinction des décennies dorées de l'expérimentation tous azimuts, de l'ouverture des « lieux de vie », de l'invention et de l'innovation sur le terrain, « par le bas », de l'imagination au pouvoir et de la psychothérapie institutionnelle ; et risque maximisé par la « chalandisation » insidieuse (pour parler comme Michel Chauvière : 2010) du travail social, par sa mise au pas, sa domestication et son instrumentalisation progressives par des techniques et des idéologies venues directement du monde de l'entreprise. Bref, il est grand temps de rendre aux professionnels de l'intervention sociale la capacité de penser par eux-mêmes en les aidant à s'affranchir des diverses stratégies d'instrumentalisation (y compris strictement corporatistes et venues de leurs propres rangs) dont ils font continûment l'objet et de les aider à s'ouvrir à la « société civile » dans toutes ses composantes, y compris savantes.

Soit dit en passant, en changeant ainsi de dénomination, le « travail social » se rapproche d'ailleurs du sens originel que lui avait conféré Durkheim qui l'entendait non au sens de secteur professionnel spécifique (d'ailleurs quasi-inexistant à son époque), mais au sens large de

« travail », voire de « travail socialement utile » propre à assurer le (bon) fonctionnement d'une société dans son ensemble, de sorte que l'expression « travail social » au sens que lui confèrent les professionnels de ce secteur, comme d'ailleurs, par les mêmes, l'usage du terme « social », me sont toujours apparus comme un abus, une appropriation illégitime, ne pouvant que nuire à la qualité des relations entre « travail social professionnel » et sciences sociales en engageant ces relations et ces échanges sur de fausses pistes, voire de fausses routes...

Reste à savoir quelle « intervention sociale » peut être non seulement étudiée mais bel et bien inventée, pensée et mise en œuvre depuis nos instituts de formation, si du moins nous faisons l'hypothèse que la recherche scientifique, sauf quand elle fait l'objet de crédits, de financements ou de postes spécifiques, ne peut s'entrevoir et perdurer au sein des Instituts de Formation en Intervention Sociale (IFTS) qu'à la condition d'être associée à l'activité quotidienne de ses étudiants.e.s et de ses salarié.e.s et non séparée d'elle.

Il se trouve que l'une des spécificités de l'IMFRTS est de mener, depuis sa création, il y a un peu plus de 25 ans, des actions à l'international, principalement dans le bassin méditerranéen, dont l'un des principaux inspirateurs fut Claude Lasnel - figure fondatrice sur laquelle il conviendrait de s'attarder, ce que malheureusement le temps imparti ne nous permet pas de faire ici - ce qui nous a conduit progressivement à nous engager, notamment via les financements de l'Agence Française de Développement, dans des Programmes Concertés Pluri-Acteurs (PCPA), dont je voudrais, dans les dernières parties de mon exposé dire quelques mots. La question au bout du compte - et sans doute restera-t-elle posée - étant la suivante : un institut comme le nôtre, comme les nôtres, peut-il participer à l'édification de la société civile ici comme il s'emploie à le faire là-bas ? Autrement dit, peut-il s'inspirer des actions qu'il mène à l'international pour réinventer et rapatrier, sur d'autres territoires, les modes d'intervention qu'il a contribué à initier ailleurs ? Et à l'invention de quels *objets de recherche* spécifiques (si possible, dans une démarche participative, co-construits avec les autres acteurs de terrain) cette démarche peut-elle le conduire ?

4. Le pôle Coopération Internationale de l'IMFRTS et sa participation à des Programmes Concertés Pluri-Acteurs (PCPA)

Dans la « version finale » du « Bilan évaluatif des PCPA » produit en 2019 par le cabinet RMDA, les auteurs reprennent à leur compte la définition d'un précédent rapport : « *S'il nous fallait définir le cœur du projet PCPA, nous pourrions probablement le circonscrire à ce seul objectif d'émergence de sociétés civiles organisées et en capacité de proposer un dialogue constructif aux pouvoirs publics dans le but de permettre l'élaboration ou la consolidation de politiques publiques adaptées aux problématiques des populations vulnérables et participer à l'amélioration de la gouvernance démocratique* ». (RMDA, 2019 : 2)

Créés au début des années 2000, par le ministère des Affaires étrangères « dans un contexte d'évolution profonde des principes de l'aide au développement. [Les PCPA] sont l'une des réponses françaises à la promotion d'une gouvernance légitime dans les pays du Sud via une politique volontariste d'appui et de renforcement des sociétés civiles, **du Nord comme du Sud**. Ils naissent ainsi du postulat établi par le ministère selon lequel « *la concertation entre les États et leur société civile est indispensable pour mettre en œuvre des politiques efficaces de lutte contre la pauvreté et les inégalités et construire un État de droit* » ». (Ibid.)

Parmi les objectifs affichés par ces programmes, on note ainsi des « résultats en termes de renforcement de la société civile », des « résultats en termes de mise en réseau des acteurs » et des résultats « politiques », parmi lesquels, la « contribution à la gouvernance démocratique » aux niveaux national et local ainsi que la « contribution à la conciliation voire à la réconciliation » et, selon les cas, à « un apaisement communautaire » et au « rapprochement d'organisations de la société civile de nature très différente ». L'usage de cet instrument étant largement fondé sur « l'hypothèse selon laquelle les sociétés civiles qui dialoguent entre elles, sont plus résilientes et deviennent vecteur de pacification des sociétés » (Ibid : 13).

À ce jour, et depuis 2002, l'IMFRTS s'est engagé dans sept projets de coopération internationale au Maroc, en Algérie et en Tunisie, parmi lesquels trois PCPA et une rapide enquête (qui demande à être poursuivie) auprès de Muriel Lion (RCA de ce pôle), Antoine Passavant (chargé de projets) et Samir Tounzi (acteur historique des PCPA marocains et référent, au Maroc, de l'IMFRTS) donne à penser qu'à travers la conduite de ces actions de coopération s'est développée une conception de l'interculturalité, centrée sur la notion de « réciprocité » chère à Claude Lasnel, selon laquelle le renouvellement des solidarités collectives mais aussi de l'identité personnelle suppose la mise en œuvre de processus de reconnaissance et d'ouverture mutuels qui ne peuvent opérer qu'à travers la rencontre et le dialogue avec celui ou ceux présenté(s) ou vécu(s) initialement comme « autre(s) » voire comme « irréductiblement autre(s) » et qui nécessitent la transgression des frontières balisant cette supposée altérité (radicale) en vue de la construction d'un « commun ». Bref, la solidarité et la reconnaissance mutuelle au cœur de l'interaction et non l'aide, l'assistance ou que sais-je encore... Un vrai changement de paradigme !

En s'engageant dans ce type de projets, l'IMFRTS se découvre donc membre à part entière d'une société civile (française) dialoguant avec d'autres sociétés civiles, à travers des processus de coopération où le plus avancé (notamment sur le plan démocratique) n'est pas nécessairement le représentant du Nord, particulièrement lorsque le représentant du Sud se trouve engagé, comme ce fut le cas en Tunisie, il y a peu ou en Algérie, aujourd'hui, dans un processus d'émancipation collective de type... révolutionnaire. La question pour l'IMFRTS aujourd'hui étant de parvenir à conserver le cadre et les perspectives offerts par ce type d'actions (internationales) dans chacune de celles qu'elle entreprend aujourd'hui, sur le terrain, qu'il s'agisse de formation, de recherche ou d'autres types d'intervention.

5. Un exemple récent : les multiples dimensions du projet « AlterMed » (Dispositif Initiatives-OSC, AFD)

Voici comment Antoine Passavant rend compte du projet *AlterMed-Entreprendre autrement, partager pour réussir ! L'entrepreneuriat collectif en Méditerranée* ». Je le cite :

« Ce projet souhaite repenser l'entrepreneuriat, la création d'emploi et l'innovation sociale afin de sécuriser les projets entrepreneuriaux des jeunes. En effet, impulsé par un consortium d'OSC méditerranéennes en partenariat avec des acteurs publics, ce projet pilote à dimension euro-méditerranéenne vise la réduction du chômage des jeunes et des femmes et la diminution des inégalités en matière d'accès au travail décent à travers l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et, en particulier, l'entrepreneuriat collectif. Le projet durera trois années (d'avril 2019 à mars

2022) avec des activités qui se dérouleront principalement au Maroc, en Algérie, en Tunisie. Il se construit autour de trois axes :

1. Sensibiliser les acteurs locaux à la culture coopérative et aux initiatives innovantes en matière d'entrepreneuriat collectif sur les territoires.
2. Accompagner localement la création et le développement d'entreprises partagées.
3. Renforcer l'ancrage de l'entrepreneuriat collectif sur les territoires par des actions de plaidoyer et de mise en réseau des acteurs.

L'entrepreneuriat collectif est une approche innovante du travail qui a de multiples objectifs : sécuriser l'activité professionnelle des entrepreneurs, accompagner les jeunes dans le développement de leur projet, reconstruire du collectif autour de trajectoires individualisées, permettre aux entrepreneurs de bénéficier d'une couverture sociale et également émanciper les travailleurs en leur laissant une autonomie importante et une indépendance totale. Cette démarche se concrétise sous la forme de Coopérative d'Activités et d'Emplois, aussi appelé « entreprises partagées » dans lesquels les jeunes sont accompagnés dans le déploiement de leurs activités. »

L'entrepreneuriat collectif là-bas, donc... Et pourquoi pas ici ? Il se trouve que les CAE font l'objet, en ce moment même, d'une recherche financée par la DARES, conduite au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (UMR 7317) par une collègue aixoise chargée de recherche au CNRS, Flora Bajard : l'occasion, peut-être, d'un prochain partenariat entre notre laboratoire et le LEST et d'un rapprochement avec l'une de ses principales promoteure et conceptrice : Elizabeth Bost.

En intervenant hors des frontières hexagonales - au moment même où l'ambition et le dessein méditerranéens semblent relégués au second plan par des édiles marseillais ayant fait le choix, depuis une quinzaine d'années et dans un contexte de compétition internationale intense entre les villes, de faire passer au second plan leur intérêt pour la coopération et la solidarité méditerranéennes au profit d'une stratégie économique plus agressive orientée vers la Chine voire, plus récemment vers... Miami (Maisetti : 2017) - et conformément aux intuitions et aux convictions d'un Claude Lasnel, l'IMFRS se découvre donc acteur d'un développement économique alternatif (respectueux des objectifs de développement durable fixés par l'AFD) et promoteur de modèles entrepreneuriaux novateurs (Bost : 2016). Preuve, si l'en était besoin, que nos IFIS sont capable de produire et de développer de l'intervention sociale innovante, engagée, « grounded » dirait les Anglo-saxons, et seront également capables, à l'avenir, de construire, à partir de celle-ci, et aussi souvent que possible avec des partenaires académiques, des objets de recherche, voire de « recherche-action » permettant de valoriser, de critiquer et sans doute de mieux penser et d'améliorer ces interventions.

Pour conclure

Si j'avais disposé de davantage de temps, je vous aurais également parlé des recherche-actions que nous souhaitons développer, Yves Pillant et moi, à Marseille, avec les personnels et les élèves de différents collèges dans le but de mieux comprendre comment s'établissent, au sein de ces établissements, les rapports entre adultes et adolescents. Notre objectif est de parvenir à associer à l'enquête, dans la perspective deweyenne merveilleusement présentée par notre collègue Joëlle Zask (Zask : 2015), l'ensemble des membres des communautés éducatives, dans

le but de découvrir comment et à quelles conditions ces relations peuvent être améliorées et la qualité du « climat scolaire » restauré. Ces recherches seront conduites en partenariat avec le LPED auquel je suis associé. Et il se trouve qu'une fois encore, cette démarche fait écho à celle de Claude Lasnel, initiateur, en son temps, au sein du CEFISEM, de l'aventure marseillaise des « collèges quartiers » (Bettaïeb, Lasnel : 2013).

Mais il ne s'agit pas seulement, pour nos IFIS de mettre en œuvre et de promouvoir des interventions, ou de construire les partenariats avec le monde académique qui nous permettront d'en faire des objets d'étude et de recherche. Il s'agit surtout de savoir quelles interventions nous voulons promouvoir, ce qui suppose de développer une appréciation critique et même politique de l'intervention sociale, dans une démarche de self-empowerment en quelque sorte, c'est-à-dire de restauration de la liberté critique et de l'autonomie intellectuelle dont les intervenants sociaux doivent pouvoir jouir pour conduire librement leur action en s'inspirant de ce qui, ici et maintenant, sur le terrain, s'invente et demande à être pris en compte. Un jeu à quatre en quelque sorte : professionnels de l'intervention sociale, IFIS (étudiants compris), représentants du monde académique, militants. Comment cela s'appelle-t-il dans le langage de la coopération internationale ? Ah oui, je me rappelle : un... PCPA.

Bibliographie

Alix Jean-Sébastien, Chauvière Michel, Bertrand Didier, Brun Jean-Marc, Garrigue Gabrielle (2017). *Debout pour nos métiers du travail social*, Toulouse, Érès.

Bettaïeb Hajer, Lasne Claude (2013). *Interculturalité et développement local : présentation et analyse d'une expérience « collèges quartiers »*. Consultable et téléchargeable sur la base documentaire de l'AIFRIS : https://aifris.eu/03upload/uplolo/cv2506_1560.pdf

Bost Elizabeth (2016). *Aux entrepreneurs associés. La coopérative d'activités et d'emploi*, Valence, Éditions REPAS.

Braudel Fernand (1949). *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin.

Chauvière Michel (2010). *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris, La Découverte.

Derrida Jacques, Dufourmantelle Anne (1997). *De l'hospitalité*, Paris, Calmann-Lévy.

Devries Morgane, Manço Altay (2017). « Dialogues entre musulmans et non-musulmans », *Hommes et migrations*, n° 1316, p.119-128.

Durkheim Émile (1893, 1978). *De la division du travail social*, Paris, PUF.

Durkheim Émile, Denis Ernest (1915). *Qui a voulu la guerre*, Paris, Armand Colin.

Fournier Marcel (1994). *Marcel Mauss*, Paris, Fayard.

Maisetti Nicolas (2017). *Marseille, ville du monde*, Paris, Karthala.

Paugam Serge (2015). *Vivre ensemble dans un monde incertain*, Paris, L'aube.

Red Mangrove Development Advisors (RMDA) (2019). *Rapport final du bilan évaluatif (Étape1)*. DCP-2018-109.

Zask Joëlle (2015). *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte.